

BULLETIN MENSUEL DE STATISTIQUES DES FINANCES PUBLIQUES

JUN 2015

PRINCIPALES TENDANCES

A fin juin 2015 et en comparaison avec la même période de 2014, l'exécution de la loi de finances, sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, laisse apparaître les principales évolutions ci-après :

Au niveau des recettes

Une diminution des recettes ordinaires de 0,1% provenant de :

- 1- la baisse des recettes douanières de 3,1% : droits de douane (+6,2%), TVA à l'importation (-4,8%) et taxe intérieure de consommation (TIC) sur les produits énergétiques (-3,8%) ;
- 2- la diminution de la TIC sur les tabacs manufacturés (-4,4%) et des autres TIC (-10,1%) ;
- 3- la baisse de 0,1% de la fiscalité domestique : IS (-4%), IR (+5%), TVA à l'intérieur (+2,7%), droits d'enregistrement et timbre (-3,8%) et majorations de retard (+8,1%).

La baisse des recettes de l'IS de 928 MDH ou -4% s'explique pour l'essentiel par le fait que l'année 2014 avait enregistré la rentrée de recettes exceptionnelles liées notamment à la cession de la Centrale Laitière et à l'IS retenu à la source à l'occasion de la cession d'une partie du capital de Maroc Télécom.

Les recettes de la TVA à l'intérieur ont été de 10,3 MMDH contre 10 MMDH un an auparavant, en hausse de 2,7% ou +269 MDH, sachant qu'à fin juin 2014, elles avaient enregistré une baisse de 8,8% ou -969 MDH (10 MMDH à fin juin 2014 contre 11 MMDH à fin juin 2013). Les recettes de la TVA à l'intérieur tiennent compte d'une recette de 234 MDH suite à l'attribution des licences 4G et de remboursements pour un montant de 2.341 MDH à fin juin 2015 contre 2.304 MDH à fin juin 2014.

- 4- la hausse des recettes non fiscales (10,4%) du fait principalement de l'augmentation de 47,6% des recettes de monopoles et de 108,1% des recettes en atténuation des dépenses de la dette (2.487 MDH contre 1.195 MDH). Les recettes de monopoles tiennent compte de la rentrée de 1,7 MMDH suite à l'attribution des licences 4G.

Au niveau des dépenses

- un taux d'engagement global des dépenses de 52% et un taux d'émission sur engagements de 78%, contre respectivement 56% et 78% un an auparavant ;
- des dépenses ordinaires émises, en baisse de 2% résultant de la diminution de 29,9% des émissions de la compensation, de 0,5% des dépenses de personnel et de 3,2% des autres biens et services, conjuguée à l'augmentation de 22,8% des charges en intérêts de la dette ;
- des dépenses d'investissement émises en diminution de 1,1%, passant de 28,1 MMDH à fin juin 2014 à 27,8 MMDH à fin juin 2015 en raison de la baisse de 18,7% des charges communes.

Soldes du Trésor

Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, l'exécution de la loi de finances fait ressortir :

- un solde ordinaire positif de 43 MDH contre un solde négatif de 1,9 MMDH un an auparavant ;
- un déficit du Trésor de 20,4 MMDH, compte tenu d'un solde positif de 7,4 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST), contre un déficit du Trésor de 23,3 MMDH à fin juin 2014 compte tenu d'un solde positif de 6,7 MMDH dégagé par les CST.

Les recettes des comptes spéciaux du Trésor tiennent compte de la rentrée durant le mois de janvier d'un montant de 1,6 MMDH au titre de la contribution libératoire sur les avoirs et liquidités détenus à l'étranger.

SITUATION DES CHARGES ET RESSOURCES DU TRESOR
(Hors TVA des collectivités locales)

En millions de dirhams

	Jun 2014	LF 2015	Jun 2015	Taux de réalisation	Variation en %
1- RECETTES ORDINAIRES	103 651	203 113	103 529	51%	-0,1%
1.1- Recettes fiscales :	91 949	184 735	90 785	49%	-1,3%
<i>Impôts directs</i>	40 609	81 750	40 618	50%	0,0%
<i>Impôts indirects</i>	38 930	80 843	37 861	47%	-2,7%
<i>Droits de douane</i>	3 706	7 272	3 936	54%	6,2%
<i>Droits d'enregistrement et de timbre</i>	8 704	14 870	8 370	56%	-3,8%
1.2- Recettes non fiscales :	10 402	15 378	11 479	75%	10,4%
<i>Monopole et participations</i>	3 764	9 517	5 554	58%	47,6%
<i>Privatisation</i>	2 046	0	0		
<i>Domaine</i>	98	350	216	62%	120,4%
<i>Autres recettes ⁽¹⁾</i>	4 494	5 511	5 709	104%	27,0%
1.3- Recettes de certains CST :	1 300	3 000	1 265	42%	-2,7%
<i>Fonds de soutien prix prdts alimentaires</i>	100	800	110	14%	10,0%
<i>Fonds spécial routier</i>	1 200	2 200	1 155	53%	-3,8%
2- DEPENSES ORDINAIRES ⁽²⁾	105 597	222 122	103 486	47%	-2,0%
2.1- Biens et services :	79 067	164 374	77 936	47%	-1,4%
<i>Personnel</i>	51 432	105 509	51 199	49%	-0,5%
<i>Autres biens et services</i>	27 635	58 865	26 737	45%	-3,2%
2.2- Intérêts de la dette :	13 194	26 560	16 202	61%	22,8%
<i>Intérieure</i>	11 743	22 776	14 390	63%	22,5%
<i>Extérieure</i>	1 451	3 784	1 812	48%	24,9%
2.3- Compensation	13 336	31 188	9 348	30%	-29,9%
<i>- Fonds de soutien prix prdts alimentaires</i>	0	800	0	0%	
3- SOLDE ORDINAIRE	-1 946	-19 009	43		
4- INVESTISSEMENT ⁽²⁾	28 142	56 291	27 829	49%	-1,1%
<i>- Fonds spécial routier</i>	1 242	2 200	1 110	50%	-10,6%
5- SOLDE DES COMPTES SPECIAUX DU TRESOR	6 745	13 407	7 427		
6- DEFICIT/EXCEDENT GLOBAL ⁽³⁾	-23 343	-61 893	-20 359		
7- VARIATION INSTANCES	-1 877	0	-2 150		
8- BESOIN / EXCEDENT DE FINANCEMENT	-25 220	-61 893	-22 509		
9- FINANCEMENT INTERIEUR :	18 003	40 304	24 815		
<i>Dont :</i>					
<i>Adjudications</i>	15 517		24 375		
<i>Dépôts au Trésor</i>	1 933		-760		
<i>Compte courant à BAM</i>	-744		731		
10- FINANCEMENT EXTERIEUR :	7 217	21 589	-2 306		
<i>Tirages et dons</i>	11 542	25 989	1 920		
<i>Amortissement</i>	-4 325	-4 400	-4 226		

(1) les autres recettes se composent des fonds de concours, des recettes en atténuation de dépenses, de la redevance gazoduc et des recettes diverses des différents ministères

(2) les dépenses sont présentées sur la base des émissions (ordonnances ou mandats visés par les comptables assignataires, conformément aux dispositions de l'article 8 de la loi organique des finances)

(3) tel qu'il ressort des recettes prévues et des crédits ouverts par la loi de finances pour l'année 2015

RECETTES ORDINAIRES					
	Jun 2014	LF 2015	Jun 2015	Taux de réalisation	Variation en %
RECETTES FISCALES	91 949	184 735	90 785	49%	-1,3%
IMPÔTS DIRECTS	40 609	81 750	40 618	50%	0,0%
<i>Taxe Professionnelle</i>	216	308	257	83%	19,0%
<i>Impôt sur les Sociétés</i>	22 935	42 780	22 007	51%	-4,0%
<i>Impôt sur le Revenu</i>	16 748	36 540	17 593	48%	5,0%
<i>Taxe d'Habitation</i>	19	45	22	49%	15,8%
<i>Majorations de retard</i>	677	2 023	732	36%	8,1%
<i>Autres ⁽¹⁾</i>	14	54	7	13%	-50,0%
DROITS DE DOUANE	3 706	7 272	3 936	54%	6,2%
IMPÔTS INDIRECTS	38 930	80 843	37 861	47%	-2,7%
TAXES INTERIEURES DE CONSOMMATION :	12 189	24 646	11 657	47%	-4,4%
<i>Tabacs manufacturés</i>	4 113	8 676	3 934	45%	-4,4%
<i>Produits énergétiques</i>	7 381	14 350	7 098	49%	-3,8%
<i>Autres</i>	695	1 620	625	39%	-10,1%
TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE :	26 741	56 197	26 204	47%	-2,0%
<i>à l'intérieur</i>	10 014	21 700	10 283	47%	2,7%
<i>à l'importation</i>	16 727	34 497	15 921	46%	-4,8%
DROITS D'ENREGISTREMENT ET TIMBRE	8 704	14 870	8 370	56%	-3,8%
RECETTES NON FISCALES	10 402	15 378	11 479	75%	10,4%
<i>Domaine</i>	98	350	216	62%	120,4%
<i>Monopoles et participations</i>	3 764	9 517	5 554	58%	47,6%
<i>Privatisation</i>	2 046	0	0		
<i>Fonds de concours</i>	902	0	1 241		37,6%
<i>Recettes en atténuation de dépenses</i>	1 195	761	2 487	327%	108,1%
<i>Redevance gazoduc</i>	1 170	2 283	937	41%	-19,9%
<i>Recettes diverses ⁽²⁾</i>	1 227	2 467	1 044	42%	-14,9%
RECETTES DE CERTAINS CST	1 300	3 000	1 265	42%	-2,7%
<i>Fonds de soutien des prix produits alimentaires</i>	100	800	110	14%	10,0%
<i>Fonds spécial routier</i>	1 200	2 200	1 155	53%	-3,8%
TOTAL DES RECETTES ORDINAIRES	103 651	203 113	103 529	51%	-0,1%

(1) les autres impôts directs se composent pour l'essentiel de la taxe de licence sur les débits de boissons

(2) les recettes diverses sont constituées des recettes des différents ministères notamment les amendes transactionnelles et forfaitaires, les droits de chancelleries, ...

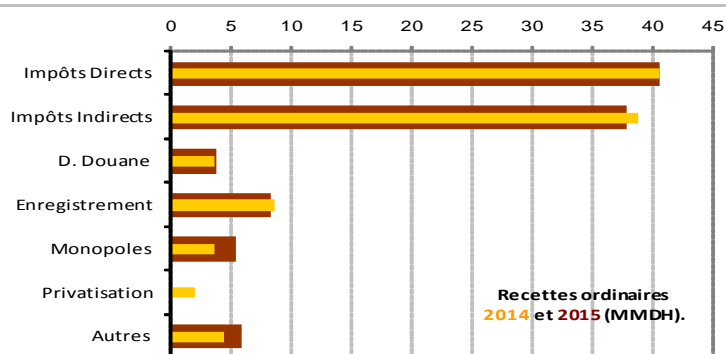
La situation des charges et ressources du Trésor arrêtée à fin juin 2015 laisse apparaître une baisse des recettes ordinaires de 0,1% et une diminution des dépenses ordinaires émises de 2%, dégageant ainsi un solde ordinaire positif de 43 MDH.

Compte tenu d'un besoin de financement de 22,5 MMDH et d'un flux net négatif du financement extérieur de 2,3 MMDH, le Trésor a eu recours au financement intérieur pour un montant de 24,8 MMDH.

1-RECETTES ORDINAIRES

Les recettes ordinaires se sont établies à 103,5 MMDH contre 103,7 MMDH à fin juin 2014, en diminution de 0,1%.

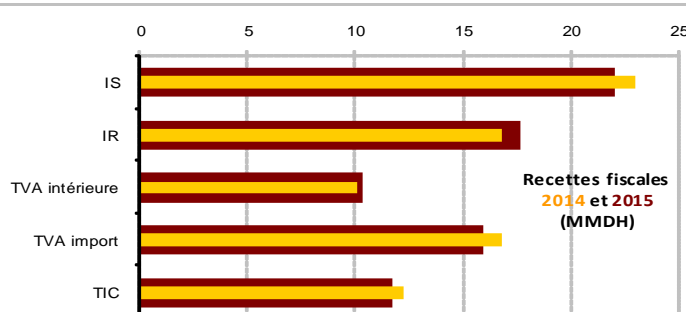
Ceci s'explique par la stagnation des impôts directs, la baisse des impôts indirects de 2,7% et des droits d'enregistrement et de timbre de 3,8%, conjuguée à la hausse des droits de douane de 6,2% et des recettes non fiscales de 10,4%.



1.1-RECETTES FISCALES

Les recettes fiscales ont été de 90,8 MMDH contre 91,9 MMDH à fin juin 2014, en baisse de 1,3% ou -1.164 MDH.

L'évolution des recettes fiscales résulte de la baisse des recettes douanières de 3,1% et de la fiscalité domestique de 0,1%.



1.1.1-RECETTES DOUANIERES

Les recettes douanières (droits de douane, TVA à l'importation et TIC sur les produits énergétiques) ont été de 27 MMDH à fin juin 2015 contre 27,8 MMDH un an auparavant, en baisse de 3,1% ou -859 MDH par rapport à leur niveau à fin juin 2014.

- Droits de douane

Les recettes des droits de douane réalisées à fin juin 2015 ont atteint 3,9 MMDH contre 3,7 MMDH un an auparavant, soit une hausse de 6,2% ou +230 MDH.

- TVA à l'importation

Les recettes provenant de la TVA à l'importation se sont établies à 15,9 MMDH à fin juin 2015 contre 16,7 MMDH à fin juin 2014, enregistrant ainsi une diminution de 4,8% ou -806 MDH. La TVA sur les produits énergétiques a enregistré une baisse de 24,1% ou -875 MDH et celle sur les autres produits une hausse de 0,5% ou +69 MDH.

- TIC sur les produits énergétiques

La TIC sur les produits énergétiques a atteint 7,1 MMDH contre 7,4 MMDH, en diminution de 3,8% par rapport à son niveau de fin juin 2014 ou -283 MDH.

1.1.2-FISCALITE DOMESTIQUE

Les recettes réalisées au titre de la fiscalité domestique se sont établies à 59.271 MDH à fin juin 2015 contre 59.327 MDH à fin juin 2014, soit une diminution de 0,1% ou -56 MDH.

- Impôt sur les sociétés

Les recettes de l'IS ont été de 22 MMDH à fin juin 2015 contre 22,9 MMDH un an auparavant, en diminution de 4% ou -928 MDH. Cette baisse s'explique pour l'essentiel par le fait que l'année 2014 avait enregistré la rentrée de recettes exceptionnelles liées notamment à la cession de la Centrale Laitière et à l'IS retenu à la source à l'occasion de la cession d'une partie du capital de Maroc Télécom.

- Impôt sur le revenu

Les recettes de l'IR à fin juin 2015 ont enregistré une augmentation de 5% par rapport à leur niveau à fin juin 2014 (17,6 MMDH contre 16,7 MMDH), provenant en totalité de l'IR retenu à la source sur les salaires.

Les recettes de l'IR sur profits immobiliers ont enregistré une diminution 7% ou -135 MDH par rapport à leur niveau de 2014 (1.786 MDH contre 1.921 MDH).

Les recettes de l'IR prélevé par la Direction des Dépenses de Personnel (DDP) relevant de la Trésorerie Générale du Royaume, ont enregistré une baisse de 1,1%.

Recettes de l'Impôt sur le Revenu			
	Jun 2014	Jun 2015	Evolution en %
IR total	16 748	17 593	5,0%
dont IR prélevé par la DDP	4 264	4 219	-1,1%

- TVA à l'intérieur

Les recettes générées par la TVA à l'intérieur à fin juin 2015 se sont établies à 10,3 MMDH contre 10 MMDH un an auparavant, soit une augmentation de 2,7% ou +269 MDH, sachant qu'à fin juin 2014, elles avaient enregistré une baisse de 8,8% ou -969 MDH (10 MMDH à fin juin 2014 contre 11 MMDH à fin juin 2013).

Les recettes de la TVA à l'intérieur tiennent compte d'une recette de 234 MDH suite à l'attribution des licences 4G et de remboursements pour un montant de 2.341 MDH à fin juin 2015 contre 2.304 MDH à fin juin 2014.

- Droits d'enregistrement et de timbre

Les recettes provenant des droits d'enregistrement et du timbre ont été de 8,4 MMDH à fin juin 2015 contre 8,7 MMDH un an auparavant, soit une baisse de 3,8% ou -334 MDH. Cette baisse s'explique par la réalisation à fin juin 2014 d'une recette de 1,4 MMDH suite à la cession d'une partie du capital de Maroc Télécom.

- Autres impôts directs

Les autres impôts directs ont enregistré une hausse de 9,9%, résultant de l'augmentation de 8,1% des majorations de retard et de 19% de la taxe professionnelle.

1.2- RECETTES NON FISCALES

Les recettes non fiscales se sont élevées à 11,5 MMDH, en hausse de 10,4% ou +1,1 MMDH par rapport à leur niveau de juin 2014, en raison essentiellement de la hausse de 108,1% des recettes en atténuation des dépenses de la dette (2,5 MMDH contre 1,2 MMDH) et de 47,6% des recettes de monopole (5,6 MMDH contre 3,8 MMDH), dont 1,7 MMDH au titre de l'attribution des licences 4G.

- Monopole et participations

Les recettes des monopoles et participations ont été de 5,6 MMDH à fin juin 2015 contre 3,8 MDH un an auparavant, soit +1,8 MMDH.

Ces recettes proviennent pour l'essentiel des recettes des licences 4G (1,7 MMDH), de Maroc Télécom (1,6 MMDH), de l'OCF (1 MMDH), de Bank Al-Maghrib (462 MDH), de l'ONDA (300 MDH), de Marsa Maroc (250 MDH), de l'ANRT (100 MDH) et de l'Office des changes (100 MDH).

Produit des monopoles et participations				
	Jun 2014	LF 2015	Jun 2015	Taux de réalis.
B.A.M	367	360	462	128%
I.A.M	1 395	1 555	1 597	103%
O.C.P	1 000	2 000	1 000	50%
ANCFCC	500	1 500	0	0%
C.D.G	0	700	0	0%
Autres	502	3 402	2 495	73%
TOTAL	3 764	9 517	5 554	58%

- Autres recettes non fiscales

Les autres recettes non fiscales ont enregistré une augmentation de 27% qui s'explique principalement par la rentrée à fin juin 2015 d'une recette de 2,5 MMDH au titre des recettes en atténuation des dépenses de la dette contre 1,2 MMDH à fin juin 2014 et de la hausse de 37,6% des fonds de concours (1.241 MDH contre 902 MDH), conjuguée à la baisse de 19,9% de la redevance gazoduc (937 MDH contre 1.170 MDH).

Structure des recettes ordinaires

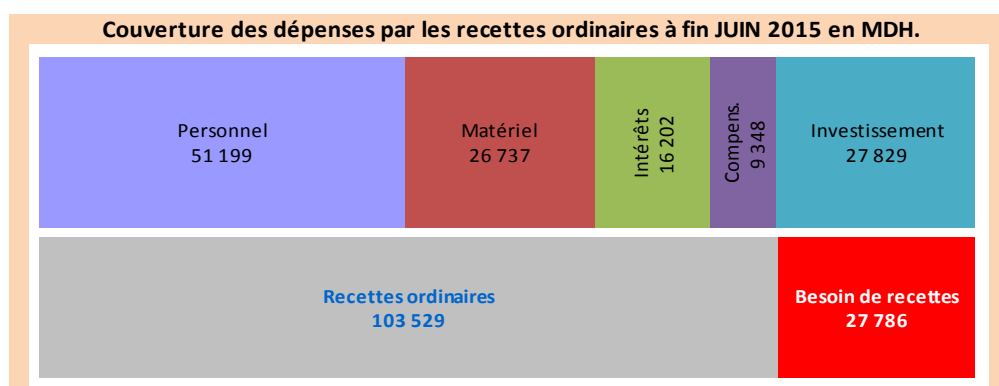
A fin juin 2015, les dix principales natures de recettes ci-après représentent 95,1% du total des recettes ordinaires. Avec des recettes de 26,2 MMDH, la TVA constitue la première source des recettes du budget de l'Etat.

Principales natures de recettes du budget général à fin JUIN 2015

	Nature	Recettes ordinaires en millions DH	Evol en %	Structure
1	Taxe sur la valeur ajoutée	26 204	▼ 2,0%	25,3%
	- à l'importation	15 921	▼ 4,8%	15,4%
	- à l'intérieur	10 283	▲ 2,7%	9,9%
2	Impôt sur les sociétés	22 007	▼ 4,0%	21,3%
3	Impôt sur le revenu	17 593	▲ 5,0%	17,0%
4	Droits d'enregistrement	8 370	▼ 3,8%	8,1%
5	TIC prod. énergétiques	7 098	▼ 3,8%	6,9%
6	Monopoles	5 554	▲ 47,6%	5,4%
7	Droits de douane	3 936	▲ 6,2%	3,8%
8	TIC tabacs manufacturés	3 934	▼ 4,4%	3,8%
9	Recettes en atténuation de dépenses	2 487	▲ 108,1%	2,4%
10	Fonds de concours	1 241	▲ 37,6%	1,2%

Couverture des dépenses par les recettes ordinaires

A fin juin 2015, le taux de couverture des dépenses ordinaires par les recettes ordinaires a été de 100% contre 98,2% un an auparavant. Ainsi, à fin juin 2015, 49,5% de ces recettes ont été consacrées aux dépenses de personnel, 25,8% aux dépenses de matériel et 15,6% aux charges en intérêts de la dette.



Ainsi, presque la totalité des dépenses d'investissement émises ont été financées principalement par le recours à l'emprunt.

2- DEPENSES

Sur la base des émissions (ordonnances ou mandats visés), l'exécution des dépenses de l'Etat se présente comme suit :

2.1- ENGAGEMENTS

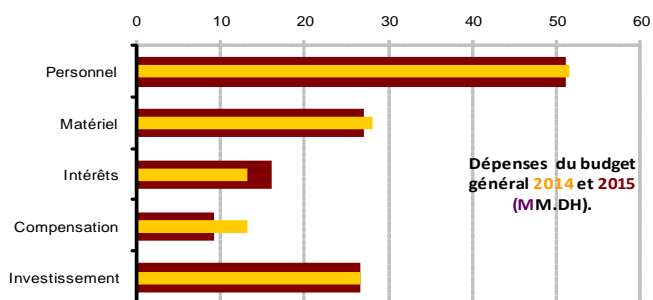
A fin juin 2015, les engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, se sont élevés à 241,7 MMDH, représentant un taux global d'engagement de 52% contre 56% à fin juin 2014. Le taux d'émission sur engagements a été de 78%, soit le même taux un an auparavant.

	Situation des engagements(*) de dépenses 2015				
	Crédits Disponibles	Engagements	Emissions	Taux d'engagement	Taux d'émission sur engagement
	1	2	3	(2) / (1)	(3) / (2)
Fonctionnement	194 762	101 963	87 697	52%	86%
Investissement	70 656	45 929	26 623	65%	58%
C.S.T	130 329	51 270	31 957	39%	62%
SEGMA	3 903	1 733	629	44%	36%
Dettes	68 050	40 803	40 803	60%	100%
TOTAL	467 700	241 698	187 709	52%	78%

(*) Intégrant des émissions non soumises à engagement (personnel, dette, ...)

2.2- DEPENSES DU BUDGET GENERAL

Les dépenses émises au titre du budget général ont été de 155,1 MMDH à fin juin 2015, en diminution de 0,5% par rapport à leur niveau à fin juin 2014, en raison de la baisse de 5,6% des dépenses de fonctionnement et de 0,5% des dépenses d'investissement, conjuguée à la hausse de 12,6% des charges de la dette budgétisée¹.



DEPENSES EMISES AU TITRE DU BUDGET GENERAL					
	Emissions 2014	LF 2015	Emissions 2015	Réalisé	Variation
Fonctionnement	92 927	194 762	87 697	45%	-5,6%
Investissement	26 756	54 091	26 623	49%	-0,5%
Dette	36 222	68 050	40 803	60%	12,6%
TOTAL	155 905	316 903	155 123	49%	-0,5%

La hausse des charges de la dette budgétisée s'explique en grande partie par l'augmentation des paiements en intérêts de la dette (16,2 MMDH contre 13,2 MMDH).

2.2.1- FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement émises se sont établies à 87,7 MMDH, dont 51,2 MMDH ont concerné les traitements et salaires qui enregistrent une baisse de 0,5%. Les dépenses de matériel ont diminué de 5,4% (18,4 MMDH contre 19,4 MMDH) et les charges communes ont enregistré une baisse de 17,9% (18,1 MMDH contre 22,1 MMDH) en raison notamment du recul de 29,9% des émissions de la compensation.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET GENERAL					
	2014	LF 2015	2015	Réalisé	Variation
Personnel	51 432	105 509	51 199	49%	-0,5%
Matériel	19 424	33 629	18 377	55%	-5,4%
Charges communes	22 071	52 624	18 121	34%	-17,9%
dont compensation	13 336	30 388	9 348	31%	-29,9%
Dépenses imprévues		3 000			
TOTAL	92 927	194 762	87 697	45%	-5,6%

Dépenses de personnel

Les salaires servis par la TGR à fin juin 2015 se sont établis à 51,2 MMDH contre 51,4 MMDH une année auparavant, soit une diminution de 0,5%. Les salaires servis par la DDP ont été de 44,8 MMDH, en baisse de 0,2% par rapport à leur niveau à fin juin 2014, en raison de la diminution des rappels de 52,1% et de l'augmentation de la masse salariale structurelle de 2,9%.

Autres biens et services

Les émissions au titre des autres biens et services ont été de 26,7 MMDH contre 27,6 MMDH un an auparavant, soit une diminution de 3,2%. Ces dépenses tiennent compte des transferts au profit de la Caisse Marocaine de Retraites (5,6 MMDH contre 6 MMDH), aux divers établissements et entreprises publics (8,4 MMDH contre 8,8 MMDH) et aux comptes spéciaux du Trésor (1,3 MMDH contre 1 MMDH).

Intérêts de la dette

Les charges en intérêts de la dette ont été de 16,2 MMDH à fin juin 2015 contre 13,2 MMDH à fin juin 2014, en augmentation de 22,8%. Cette hausse s'explique par la hausse des charges en intérêts de la dette intérieure de 22,5% (14,4 MMDH contre 11,7 MMDH) et par l'accroissement de celles de la dette extérieure de 24,9% (1.812 MDH contre 1.451 MDH) qui s'explique par le paiement de 383 MDH au titre de l'emprunt de 1 milliard d'euros (11 MMDH), contracté en juin 2014.

Compensation

Les émissions au titre de la compensation ont été de 9,3 MMDH à fin juin 2015 contre 13,3 MMDH à fin juin 2014, en diminution de 29,9%.

¹ Dette dont la maturité est égale ou supérieure à 5 ans

SOLDE ORDINAIRE

Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, le solde ordinaire enregistré à fin juin 2015 a été positif pour 43 MMDH contre un solde ordinaire négatif de 1,9 MMDH un an auparavant.

2.2.2- INVESTISSEMENT

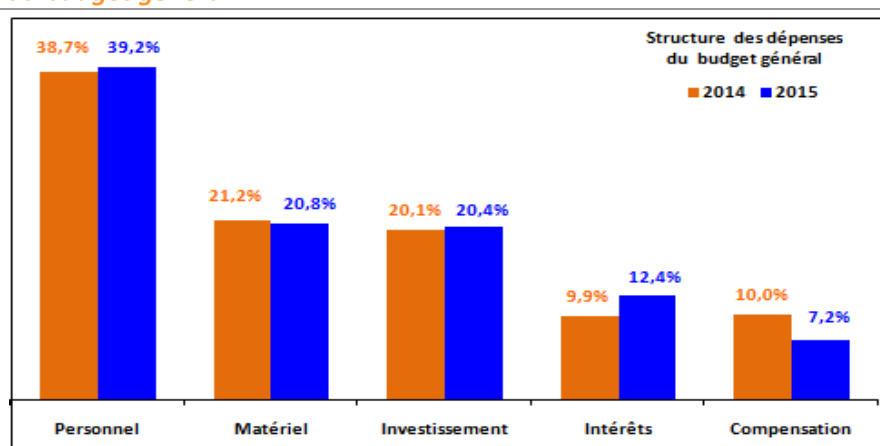
Les dépenses d'investissement émises au titre du budget général se sont établies à 26,6 MMDH à fin juin 2015 contre 26,8 MMDH un an auparavant, soit une diminution de 0,5%, en raison de la baisse des charges communes de 18,7%.

Les dépenses d'investissement tiennent compte du versement aux comptes spéciaux du Trésor d'un montant de 8,3 MMDH contre 9,4 MMDH à fin juin 2014.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET GENERAL					
	2014	LF 2015	2015	Réalisé	Var%
Investissement total :	26 756	54 091	26 623	49%	-0,5%
1- Ministères	14 643	36 207	16 777	46%	14,6%
2- Charges communes :	12 113	17 884	9 846	55%	-18,7%
- Concours divers	9 427	12 500	8 300	66%	-12,0%
- Ristournes d'intérêts	236	272	0	0%	
- Autres	2 450	5 112	1 546	30%	-36,9%

Structure des dépenses émises au titre du budget général

L'évolution de la structure des dépenses du budget général entre fin juin 2014 et fin juin 2015 fait ressortir une hausse de la part des dépenses de personnel, de l'investissement et des intérêts de la dette, conjuguée à une baisse de la part des dépenses de matériel et des émissions de la compensation.



3- COMPTES SPECIAUX DU TRESOR

Les recettes des comptes spéciaux du Trésor ont atteint 39,5 MMDH. Ces recettes tiennent compte des transferts reçus des charges communes du budget général d'investissement pour 8,3 MMDH et de la rentrée durant le mois de janvier 2015 d'une recette de 1,6 MMDH au titre de la contribution libératoire sur les avoirs et liquidités détenus à l'étranger.

Les dépenses émises ont été de 32 MMDH, dont 22,4 MMDH au titre des comptes d'affectation spéciale (CAS).

Le solde de l'ensemble des comptes spéciaux du Trésor s'élève à 7,6 MMDH.

	RECETTES			DEPENSES			Solde 2015
	2014	LF 2015	2015	2014	LF 2015	2015	
C.A.S	31 921	65 909	28 858	26 026	52 313	22 424	6 434
TVA des CL	11 460	24 084	11 230	15 512	24 084	12 165	-935
I.N.D.H	1 301	3 096	1 383	1 059	3 096	750	633
Soutien prix. prd.alim.	100	800	110	0	800	0	110
F.S. Routier	1 200	2 200	1 155	1 242	2 200	1 110	45
F.D. Agricole	1 910	500	1 632	1 846	500	1 967	-335
Remploi domanial	613	1 640	567	371	1 640	487	80
Lutte contre chômage	1 248	567	1 148	632	567	631	517
Dons des pays du CCG	6 898	13 000	584	0	0	0	584
Appui Cohés. Social	1 711	4 200	3 507	862	3 800	600	2 907
F.S. Habitat	627	2 420	949	785	2 420	473	476
Dévelop. Sport	450	800	945	615	800	782	163
Autres CAS	4 403	12 602	5 648	3 102	12 406	3 459	2 189
C. Dép. Dotation (*)	11 076	10 475	10 660	9 992	10 475	9 360	1 300
Autres C.S.T	32	235	21	208	425	173	-152
TOTAL	43 029	76 619	39 539	36 226	63 213	31 957	7 582

(*) Comptes de dépenses sur dotation

4- SERVICES DE L'ETAT GERES DE MANIERE AUTONOME

A fin juin 2015, les recettes des services de l'Etat gérés de manière autonome ont été de 946 MDH contre 1,1 MMDH à fin juin 2014, en baisse de 10,5%.

Les dépenses ont été de 629 MDH contre 677 MDH à fin juin 2014, en diminution de 7,1%.

SERVICES DE L'ETAT GERES DE MANIERE AUTONOME					
	2014	LF 2015	2015	Réalisé	Variation
Exploitation :	524	0	413		-21,2%
Recettes	934	2 200	868	39%	-7,1%
Dépenses	410	2 200	455	21%	11,0%
Equipement :	-144	0	-96		-33,3%
Recettes	123	802	78	10%	-36,6%
Dépenses	267	802	174	22%	-34,8%

TAUX DE REALISATION DES PREVISIONS DE LA LOI DE FINANCES

A fin juin 2015, les recettes ordinaires ont été réalisées à hauteur de 51% des prévisions de la loi de finances, les dépenses ordinaires ont été exécutées pour 46,6% et les dépenses d'investissement ont été émises pour 49,4%.

Réalisation des prévisions de la loi de finances 2015 en MDH				
	LF 2015	JUIN 2015	Taux de réalisation	Restes à réaliser
1- RECETTES ORDINAIRES	203 113	103 529	51,0%	99 584
1.1- Recettes fiscales :	184 735	90 785	49,1%	93 950
<i>Impôts directs</i>	81 750	40 618	49,7%	41 132
<i>Impôt sur les sociétés</i>	42 780	22 007	51,4%	20 773
<i>Impôt sur le revenu</i>	36 540	17 593	48,1%	18 947
<i>Impôts indirects</i>	80 843	37 861	46,8%	42 982
<i>TVA à l'intérieur</i>	21 700	10 283	47,4%	11 417
<i>TVA à l'importation</i>	34 497	15 921	46,2%	18 576
<i>Taxes intérieures de consommation</i>	24 646	11 657	47,3%	12 989
<i>Droits de douane</i>	7 272	3 936	54,1%	3 336
<i>Droits d'enregistrement et de timbre</i>	14 870	8 370	56,3%	6 500
1.2- Recettes non fiscales :	15 378	11 479	74,6%	3 899
<i>Monopole et participations</i>	9 517	5 554	58,4%	3 963
<i>Autres recettes</i>	5 861	5 925	101,1%	
1.3- Recettes de certains CST :	3 000	1 265	42,2%	1 735
<i>Fonds de soutien prix prdts alimentaires</i>	800	110	13,8%	690
<i>Fonds spécial routier</i>	2 200	1 155	52,5%	1 045
2- DEPENSES ORDINAIRES	222 122	103 486	46,6%	118 636
2.1- Biens et services :	164 374	77 936	47,4%	86 438
<i>Personnel</i>	105 509	51 199	48,5%	54 310
<i>Autres biens et services</i>	58 865	26 737	45,4%	32 128
2.2- Intérêts de la dette :	26 560	16 202	61,0%	10 358
<i>Intérieure</i>	22 776	14 390	63,2%	8 386
<i>Extérieure</i>	3 784	1 812	47,9%	1 972
2.3- Compensation	31 188	9 348	30,0%	21 840
<i>- Fonds de soutien prix prdts alimentaires</i>	800	0	0,0%	800
3- INVESTISSEMENT	56 291	27 829	49,4%	28 462
<i>- Fonds spécial routier</i>	2 200	1 110	50,5%	1 090

DEFICIT / EXCEDENT DU TRESOR

Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, la situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 20,4 MMDH à fin juin 2015, contre un déficit budgétaire de 23,3 MMDH un an auparavant.

ORDRES DE PAIEMENT EN INSTANCE DE VISA ET DE REGLEMENT

Le montant des ordres de paiement en cours de visa et de règlement a été de 3,7 MMDH à fin juin 2015 contre 5,9 MMDH à fin décembre 2014, soit une baisse de 2,2 MMDH.

5- FINANCEMENT

Compte tenu d'un besoin de financement de 22,5 MMDH contre un besoin de financement de 25,2 MMDH à fin juin 2014 et d'un flux net négatif de 2,3 MMDH du financement extérieur contre un flux net positif de 7,2 MMDH un an auparavant, le Trésor a eu recours au financement intérieur pour un montant de 24,8 MMDH contre un recours au financement intérieur de 18 MMDH à fin juin 2014.

FINANCEMENT EXTERIEUR

A fin juin 2015, le financement extérieur a été négatif de 2,3 MMDH en raison du remboursement du principal de la dette extérieure pour 4,2 MMDH contre des tirages de 1,9 MMDH dont 1,3 MMDH auprès de la BIRD et 533 MDH auprès de la BAD.

FINANCEMENT INTERIEUR

Le financement intérieur résulte notamment :

- du recours au marché des adjudications pour un montant net de 24,4 MMDH contre 15,5 MMDH un an auparavant ;
- de la baisse des dépôts au Trésor de 760 MDH contre une augmentation de 1,9 MMDH à fin juin 2014 ;
- et de la ponction sur les disponibilités du Trésor auprès de Bank Al-Maghrib pour 731 MDH contre une reconstitution de 744 MDH à fin juin 2014.

Dépôts au trésor

Les dépôts au Trésor ont atteint 49,2 MMDH à fin juin 2015, en diminution de 760 MDH par rapport à leur niveau de fin décembre 2014.

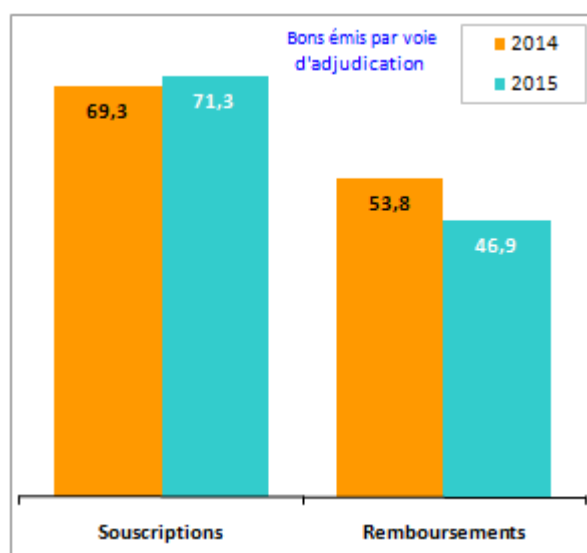
Disponibilités du Trésor

Les disponibilités du Trésor auprès de Bank Al-Maghrib ont été de 1,4 MMDH à fin juin 2015 contre 2,1 MMDH en début d'exercice.

Dette intérieure

S'élevant à 452,5 MMDH, l'encours de la dette intérieure est en hausse de 5,8% par rapport à son niveau à fin décembre 2014. Ceci s'explique par le recours du Trésor au marché des adjudications pour un montant net de 24,4 MMDH, résultant de souscriptions pour 71,3 MMDH et de remboursements pour 46,9 MMDH contre un recours pour un montant net de 15,5 MMDH un an auparavant, résultant de souscriptions pour 69,3 MMDH et de remboursements pour 53,8 MMDH.

Encours de la dette intérieure					
	2014	Souscrip.	Rembour.	2015	Var %
Adjudications	426 057	71 269	46 894	450 432	5,7%
13 semaines	450	6 524	4 974	2 000	
26 semaines	1 700	3 530	2 025	3 205	
52 semaines	12 721	17 704	6 921	23 504	
2 ans	69 791	13 787	10 658	72 920	
5 ans	95 222	16 370	9 870	101 722	
10 ans	96 422	3 905	11 071	89 256	
15 ans	101 931	3 270	1 375	103 826	
20 ans	44 545	1 103	0	45 648	
30 ans	3 275	5 076	0	8 351	
Autres	1 575	4 238	3 751	2 062	30,9%
Total	427 632	75 507	50 645	452 494	5,8%



Opérations de la gestion active de la dette intérieure

A fin juin 2015 et dans le cadre de la gestion active de la dette intérieure, le Trésor a procédé à des opérations d'échange de bons, en vue de réajuster le profil de la dette.

Ces opérations ont porté sur un montant global de 7,9 MMDH.

ECHANGES DE BONS DU TRESOR		
Maturités	Remboursés	Emis
13 semaines	2 011,6	
26 semaines	489,4	
52 semaines	538,6	
2 ans	1 510,3	
5 ans	2 437,9	3 720,1
10 ans	886,7	
15 ans		750,1
30 ans		3 075,6
Total	7 874,5	7 545,8